

Ste-Julienne 3 mars 2014

Jacques Lachapelle
1297 chemin du gouvernement
Ste-Julienne Qc
J0K 2T0

À Daniel Richard, président
Hydro-Quebec
75 Boul. René Lévesque Ouest
Montréal, Qc
H2Z 1A4

Objet : compteur intelligent (émetteur de radiofréquences)

Monsieur je croyais que nous étions dans une démocratie et que par ce fait j'avais le droit de refuser un appareil , compteur intelligent, que je trouve dangereux et nuisible pour ma santé et celle des miens. De plus les frais de transfère de cet appareil vous incombent puisque vous avez décidé ce changement ainsi que les frais d'entretien que je paie déjà sur ma facture dans service et entretien.

De plus il est a noter que Hydro-Quebec de par son statut abuse en nous imposant et en nous menaçant de frais supplémentaires si nous refusons l'installation du compteur dit intelligent. Je demande au Ministre de l'énergie d'arrêter l'installation de ses compteurs et d'abolire les frais supplémentaires pour l'installation d'un compteur non connecté.

Je porte à votre attention mon refus de payer les frais supplémentaires pour l'installation d'un compteur non connecté. J'espère que le ministre de l'énergie prendra les mesures nécessaires pour arrêter l'installation de ses compteurs dit intelligents et d'abolire tous les frais demandés pour l'installation d'un compteur non connecté.

À verser au dossier R-3863-2013 et au dossier R-3854-2013

Merci de votre attention

Cc : Martine Ouellet, Ministre de l'Énergie et des ressources naturelles du Québec et
Nicola Marseau député de Rousseau
Madame Louise Pelletier Régie de l'Énergie

Jacques Lachapelle